Saint Barthélémy

Bulletin d'informations communales

Janvier 2014
N° 62

Croquemitaine - Chasse aux Oeufs le 31 mars

Tarifs municipaux 2014 en euros

Accueil de Loisirs - ALSH (année scolaire 2013-2014 - Tarif au QF)

	Tarif < 800	Tarif > = 800	Enf. hors commune
Activité sur place 1/2 journée ou avec les communes avoisinantes	3,20	4,20	5,40
Activité sur place journée ou avec les communes avoisinantes	5,20	6,20	7,40
Sorties à la 1/2 journée avec un prestataire de service	5,70	6,70	7,90
Sorties ou soirées à la journée avec un prestataire de service	9,70	10,70	13,40
Mini camp (par jour)	16,00	18,00	20,00

Location grande salle

Repas association locale	140
Repas part. St Barth 1 repas	260
Repas part. hors St Barth 1 repas	370
Repas part. St Barth 2 repas	370
Repas part. hors St Barth 2 repas	480
Location de la sonorisation	20
Mariage matin 2 repas	480
Mariage après midi 1 repas	390
Forfait Week-end mariage matin 3 repas sur deux jours	630
Forfait Week-end après-midi 2 repas sur deux jours	540
Bal ou Fest-Noz (Asso. locale)	140
Concours divers : Loto, Cartes, Fléchettes	100
Bal ou Fest-Noz (Asso. extérieure)	230
Bal Club des Amis (moins 30 euros ménage)	110
Cours de danse, Club des Amis (par séance)	40
Gouter / Galette des Rois, Club des Amis	60
Loto annuel Club des Amis	300
Hommage divers (obsèques civiles, décorations, ...)	100
Réunion de famille après obsèques	100
Jounée expo vente	250
Réveillon organisé par traiteur ou restaurant	600
Banquet des classes	Grat.
1 Spectacle ou Marché de Noël pour les écoles	Grat.
1 Location gratuite à l'année pour chaque association	Grat.

Location salle rose

Réunion association locale	Grat.
Activités manuelles (la séance)	10

Location salle jaune (60 pers.)

Réunion/Formation	70
Repas part. St Barth (sans cuisine)	210
Repas part. hors St Barth (sans cuisine)	300
Repas part. St Barth (avec cuisine)	230
Repas part. hors St Barth (avec cuisine)	320
Vin d'honneur part. St Barth	130
Vin d'honneur part. hors St Barth	160
Hommage divers (obsèques civiles, décorations...)	100
Réunion de famille après obsèques	100
Concours divers : Loto, Cartes, Fléchettes	60
Journée Expo Vente	200

Cimetière

Concession. 30 ans le m²	80
Columbarium	
Concession 10 ans	250
Concession 15 ans	330
Concession 30 ans	510

Assainissement

Branchement à l'assainissement collectif	1500
Redevance Annuelle	51
Prix m3	1,90

Centre culturel (tarif annuel)

Abonnement individuel	Gratuit
Abonnement famille	Gratuit

Pratique

Mairie - Rue de la Mairie 56150 Saint-Barthélémy
Tél. : 02 97 27 10 88
Fax : 02 97 27 10 69
Site : www.stbarthelemy56.net
Mél : commune-stbarthelemy@orange.fr

Horaires d'ouverture au public : Le lundi : 8h30 à 12h ; Le mardi, mercredi, jeudi et le vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h ; Le samedi : 9h à 10h30 sauf pendant les périodes de congés du personnel.

Les jours et horaires de permanences des Elus
Noël Maho : Mardi et Jeudi 10h30-12h ou sur RDV
Odile Le Pabic : Lundi et vendredi 10h30-12h ou sur RDV
Emile Le Moulliec : Mercredi 10h30-12h ou sur RDV
Pierre Le Névanen : Samedi 9h00-10h30 ou sur RDV
Yolande Kervarrec : sur RDV.

CCAS - Tél 02 97 27 10 88
Centre Social (Baud)
Tél : 02 97 39 10 13.

La Poste - 11, rue de la Poste
Tél 02 97 27 11 08.
Jours et horaires d'ouverture
Le lundi : 13h à 16h45
Le mardi : 9h30 à 12h30
Le mercredi : 9h00 à 12h30
Le jeudi : 9h00 à 12h30
Le vendredi : 13h à 16h45

Centre culturel - (Bibliothèque - Centre Multimédia) 1, place de l'Eglise - Tél 02 97 27 14 65.

Médical - Paramédical
Médecin : Docteur Christian Kim
Tél 02 97 27 14 17
Médecin de garde
Tél 02 97 68 42 42
Pharmacie de garde - Tél 3237
Infirmières :
Brigitte Le Pallec - Tél 02 97 27 13 66
Murielle Merry - Tél 02 97 27 13 66
Laboratoire : Demazure
Tél 02 97 39 07 96 (Baud)
Centre hospitalier Centre Bretagne
Tél 02 97 28 40 40
Ambulance : Saint-Nicodème
Tél 02 97 27 10 55.

Ecoles primaires
École publique Les Hirondelles
Tél 02 97 27 10 05
École Notre Dame de Joie
Tél 02 97 27 11 06.

Urgences
Pompiers : 18
SAMU : 15
Urgence depuis un portable : 112
Gendarmerie de Baud
02 97 51 03 07 ou 17
Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

Directeur de publication : Noël Maho.
Photos : Yolande Bellego (la Gazette Centre Morbihan), Commission municipale.
Imprimerie : Iris Imprim - Lorient

Le mot de **Noël Maho** maire de Saint-Barthélémy

La crise est toujours là avec les conséquences qu'elle engendre, plutôt que de subir c'est de notre avenir qu'il faut se préoccuper. La reprise ne viendra pas de nous mais nous pouvons y participer. Il faut que la confiance revienne, que la consommation redémarre et que les investissements reprennent. Ca va prendre du temps mais restons optimiste.

2013 a été une année de travaux sur la commune, l'ensemble des projets que nous avions en cours d'élaboration a vu le jour : l'aménagement des rues de la poste, du stade et de Kergallic est terminé. Les travaux de la rue de la mairie sont en voie d'achèvement. Les espaces verts sont programmés pour la 2ème quinzaine de janvier si le temps le permet. La réfection de la route de St Adrien jusqu'au Squirio a été effectuée et la 2ème partie est prévue en 2014.

Les travaux sur la chapelle de St Adrien, démarrés en juin, se poursuivent. La charpente est en place et la couverture est prévue en janvier.

Quant à la station d'épuration, le dossier est prêt. La consultation des entreprises est en cours et les travaux sont programmés à partir du mois d'avril prochain. Tous ces travaux sont le fruit de notre engagement et de notre détermination depuis le début de notre mandat. Ils représentent des montants importants dont vous trouverez les détails dans ce bulletin, mais sachez qu'ils ont été réalisés en bénéficiant de subventions importantes et qu'il n'y a pas eu d'emprunt nouveau pendant ce mandat, malgré nos petits moyens financiers que nous avons su gérer au mieux.

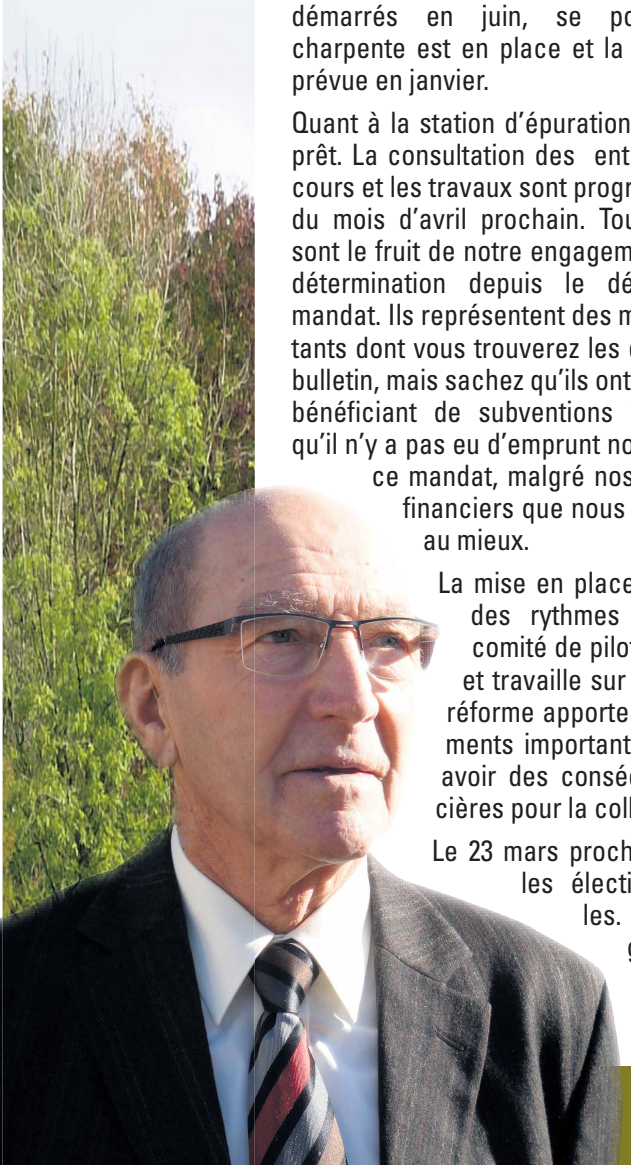

La mise en place de la réforme des rythmes scolaire : un comité de pilotage a été créé et travaille sur le projet. Cette réforme apportera des changements importants et va surtout avoir des conséquences financières pour la collectivité.

Le 23 mars prochain auront lieu les élections municipales. Il y aura une grande nouveauté cette fois-ci puisque les élections se feront par liste entière. Il ne sera plus possible de panacher ou de modifier quoi que ce soit sous peine de nullité du vote. D'ici là il y aura beaucoup d'informations sur ce sujet.

Quant à moi, après 37 années passées au service de la commune dont 25 ans en qualité de Maire, ma mission s'arrêtera le 23 mars prochain. Je vais me retirer avec le sentiment d'avoir fait du mieux que j'ai pu pour ma commune et pour les administrés. Je sais qu'on ne peut satisfaire tout le monde mais le Maire est appelé à prendre les décisions dont il a la responsabilité et il doit les assumer en agissant toujours au nom de l'intérêt général.

Un grand merci à l'ensemble de mes collègues qui ont travaillé à mes côtés depuis 1989. A tous, celles et ceux qui ont pris des responsabilités communales ou associatives durant ces années. Tout cela est un ensemble indispensable pour la vie d'une commune et c'est ce que nous avons fait ensemble. J'adresse mes félicitations aux enfants qui ont participé au conseil municipal enfants depuis sa création. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces 25 années, je souhaite beaucoup de réussite à la nouvelle municipalité qui va prendre le relais dans quelques semaines. Nous avons fait énormément mais il reste encore tant à faire.

Je formule le souhait que la commune de St Barthélemy continue de progresser pour qu'il fasse bon y vivre dans la convivialité, la tolérance, le respect et en bonne harmonie.

Merci à vous.

Bonne et heureuse année à tous.

Invitation aux nouveaux arrivants de la commune

Monsieur Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à une réception d'accueil.

Le vendredi 21 février à 18h30
à la salle Polyvalente.

Pour vous qui venez d'arriver sur la commune, c'est l'occasion de rencontrer les élus, de prendre connaissance de la vie communale, de découvrir les acteurs de la vie associative. Vous êtes les bienvenus. Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

Les décisions du conseil municipal

Chapelle de St Adrien

Les travaux ont commencé par la mise en place des échafaudages et la dépose de la toiture courant juillet.

Une convention de partenariat entre la Fondation du Patrimoine, « Les Amis de St Adrien » et le Conseil Municipal a été signée le vendredi 12 juillet en mairie.

Cette convention permettra à la Fondation de recueillir des dons pour la restauration de la chapelle.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine en versant une participation de 100 euros. 3 000 dépliants ont été édités et distribués. Très peu de dons ont été recueillis. A ce jour, il est toujours possible d'effectuer des dons, des formulaires sont disponibles en mairie.

La mise en place de la nouvelle charpente a débuté le 6 novembre dernier. Le samedi 30 novembre, le président et les membres de l'association « Les Amis de St Adrien » ont été invités à visiter la chapelle en compagnie du Maire et du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour des travaux sur le transept sud pour un montant estimé à 25 375 euros HT.

Coût des travaux estimé à 500 000 euros H.T.

Subventions attendues 390 000 euros (40 % par l'Etat, 25 % par le Conseil Général et 10 % par la Région auxquelles s'ajoutent la prime Skoaz ouzh skoaz pour un montant de 15 000 euros).

À la charge de la commune : 110 000 euros H.T.

Rue de la Poste et Rue du Stade

Accord du Conseil Municipal pour un avenant suite aux travaux supplémentaires de l'entreprise Colas d'un montant de 3 621 euros HT. Un marquage au sol «arrêt minute» sera réalisé sur les trois places de stationnement devant la Poste.

Coût des travaux : 212 030 euros H.T.

Subventions : 102 070 euros (Conseil Général : 52 070 euros ; Etat (DETR) : 40 000 euros ; Aide parlementaire : 10 000 euros) Reste à la charge de la commune : 109 960 euros H.T.. A cela il faut rajouter la somme de 28 510 euros qui est la participation de la commune pour les effacements de réseaux et éclairage public versée au Syndicat D'Energie du Morbihan (SDEM).

Rue de la Mairie

Les travaux de voirie ont été achevés fin décembre 2013. Les espaces verts sont programmés mi-janvier (si la météo le permet).

Coût des travaux : 252 861,44 euros H.T. ; subventions : 68 427 euros H.T. (Conseil Général : 60 427 euros ; Aide parlementaire : 8 000 euros) Reste à la charge de la commune : 184 434 euros H.T.

A cela, il faut rajouter notre participation de 26 100 euros au syndicat d'énergie du Morbihan pour l'effacement des réseaux et éclairage public.

La commune bénéficiera d'un fond de soutien aux communes de Baud communauté d'un montant de 65 000 euros pour financer les travaux d'aménagement des rues.

Rue de Kergallic

Les travaux sont achevés et réceptionnés. Coût des travaux : 32 240 euros H.T. prévus dans le droit de tirage de Baud Communauté.

Station d'épuration

La consultation des entreprises est en cours. Les travaux doivent commencer en avril prochain. Coût prévisionnel des travaux : 450 000 euros H.T subventionnés à raison de 25 % du conseil général et 20 % de l'agence de l'eau.

Piscine intercommunale

Le Conseil Municipal a accepté de prendre en charge la totalité des « entrées-piscine » des deux écoles à compter de la rentrée scolaire 2013/2014.

Les **décisions** du conseil municipal

Régime indemnitaire

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place, à compter du 1er janvier 2014, un régime indemnitaire basé sur la reconnaissance des métiers et de la manière de servir des agents ainsi que des spécificités de certains postes. Les objectifs sont d'accroître la rémunération compte tenu de la valeur professionnelle de l'agent, de sa technicité, de ses responsabilités et de susciter leur engagement. Le régime indemnitaire doit favoriser le présentéisme. Les primes pourront être réduites en fonction du manque d'assiduité des agents ou de la qualité des services rendus (critères liés à la manière de servir).
Les montants mensuels sont fixés comme suit :
Agents techniques, administratifs, sociaux : 40 euros
Agents qualifiés : 50 euros
Responsable de service : 60 euros
Directeur des Services Techniques (DST) : 80 euros
Directeur Général des Services (DGS) : 100 euros.

Compte Epargne-Temps

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un compte « Epargne-Temps ». Ce dispositif permet de capitaliser des jours de congés non pris puis de les solder ultérieurement.

Contrat d'avenir

(Emploi aidé ayant pour objectif de permettre à des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, d'accéder à une expérience professionnelle et d'acquérir des compétences reconnues et financé par l'état à hauteur de 75 %).

Jean-Mickaël PHISO a été recruté aux services techniques. Il a commencé son travail le 2 décembre 2013 pour un an renouvelable. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses fonctions.

Participation employeur complémentaire santé

A l' occasion de la parution du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, le Conseil Municipal a décidé de verser 25 euros par mois pour les agents adhérents à un contrat complémentaire santé labellisé.

Cette démarche vise à maintenir le niveau de couverture du risque santé des agents afin de réduire le phénomène actuel de démutualisation ou de renonciation aux soins du fait d'une couverture santé insuffisante.

Assurances

Le Conseil Municipal a décidé, après examen des offres effectué par « Consultassur », de retenir la Société GROUPAMA, à compter du 1er janvier 2014, dont les garanties sont économiquement les plus avantageuses pour un montant total de 20 249,03 euros qui se décompose comme suit :

Lot 1 : multirisques avec option Protection juridique :
4 440,63 euros.

Lot 2 : Flotte Automobile et risques annexes :
1 193,52 euros.

Lot 4 : Risques statutaires relatifs au personnel :
14 614,88 euros.

Rythmes scolaires

Un comité de pilotage a été créé. Il est composé, outre le Maire et l'adjoint aux affaires scolaires, des membres de la Commission «Enfance Jeunesse », des directrices et enseignants des deux écoles, de parents d'élèves et de représentants des services municipaux. Au regard de l'importance de moyens humains à mobiliser sur un même créneau horaire une solution a été recherchée pour obtenir une régularité hebdomadaire des temps de classe sur deux journées consécutives.

L'Avant-projet PEDT (Projet Educatif De Territoire) proposé par le comité de pilotage a été validé par le Conseil Municipal et les directrices des deux écoles, à savoir :

Temps d'Accueil Périscolaire, le lundi et jeudi de 15h à 16h30 à l'école publique « Les Hirondelles ».

Temps d'Accueil Périscolaire, le mardi et vendredi de 15h à 16h30 à l'école privée « Notre Dame de Joie ».

Il a été transmis, le 4 novembre 2013, à Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour dérogation.

Achat & Travaux Divers : (Après consultation au mieux disant)

Achat d'un photocopieur pour la Mairie, auprès de « Lori S.I. » pour un montant de 3535 euros HT.

Achat d'une Auto-laveuse pour le nettoyage de la salle polyvalente, auprès de « Chenu » pour un montant de 2200 euros HT.

Nettoyage de la salle des sports pour un montant de 296 euros HT et nettoyage du vestiaire de foot pour un montant de 1 180 euros HT effectués par « Bretagne Pro Nettoyage » de St Barthélemy.

Contrat d'entretien des extincteurs, avec « LPE Protection » de Locminé pour un montant de 707,40 euros HT.

Achat avec Loisirs Services d'une désherbeuse mécanique pour l'entretien de la voirie communale pour un montant de 12 115 euros HT subventionné à hauteur de 35 % par l'agence de l'eau (4 240 euros) et de 20 % par le conseil régional (1 100 euros : plafonné à 5 500 euros HT). Reste à charge de la commune 6 775 euros HT.

Columbarium

Un nouveau columbarium de 12 cases a été installé au cimetière par l'entreprise JULIO de Baud pour un prix de 12 650 euros HT subventionné à hauteur de 28 % dans le cadre de la DETR soit 3 542 euros. Reste à charge de la commune : 9 108 euros HT.

Ecole "Les Hirondelles"

Amicale : un nouveau bureau

A la rentrée 2013, l'Amicale laïque de l'école publique « Les Hirondelles » s'est dotée d'un nouveau bureau, plus étoffé.
Malgré un bilan financier positif pour l'année scolaire 2012-2013, l'Amicale n'est malheureusement pas en mesure d'apporter le soutien espéré à l'équipe enseignante pour mener à bien le projet « cirque » proposé en juin dernier. Ce thème sera tout de même le fil rouge de l'année scolaire 2013-2014, mais les activités pédagogiques proposées aux élèves seront moins exhaustives.
Motivés pour soutenir les projets de l'équipe enseignante, les membres du Bureau ont prévu plusieurs manifestations : Repas, kermesse... Ils espèrent être rejoints par des parents bénévoles afin que le bilan de leurs actions soit positif et profite à l'ensemble des élèves.
Composition du Bureau :
Présidente : Karine Le Gratiet ; Trésorier : Gwénaël Caro
Trésorier adjoint : Denis Pateyron ; Secrétaire : Stéphanie Rio
Secrétaire adjointe : Laëtitia Pateyron
Membres : Ludovic Le Gallo, Elisabeth Ollivaux, Estelle Valy-Le Gallo

Une année autour du cirque

L'année scolaire 2012-2013 avec un projet autour de la mer s'est terminée tranquillement par la kermesse autour de ce thème. Les élèves de PS jusqu'au CP ont bénéficié d'une sortie à l'île de Kerner. Les plus grands ont appris des chants de marins.
Effectifs stables à la rentrée de septembre : il y a actuellement environ 80 élèves répartis en quatre classes. Marianne Lorgouilloux enseigne en Petite et Moyenne Section, secondée par Nadia Guyomard. Pascaline Dorigny, enseigne en Grande Section et CP avec Paméla Cocoual (ATSEM) à mi-temps. Pauline Rublier continue d'enseigner en CE1-CE2. Laëtitia Philippot reste à la direction de l'école et enseigne à mi-temps en CM1-CM2 avec Gwenaelle Foubert qui arrive de Malguénac. David Le Gallo, l'animateur communal, continue d'intervenir dans l'école afin d'encadrer des ateliers avec les enfants.
Les élèves de GS jusqu'au CM2 iront à la piscine de Baud tous les lundis à partir du mois de mars. L'école de musique et de danse de Baud interviendra à l'école dans le cadre d'un projet autour du cirque. Des parents et des intervenants viendront compléter ce projet (jeux de mimes, ateliers d'équilibres...). Les élèves assisteront à un spectacle de professionnels dans le courant de l'année. L'amicale subventionnera ce projet.
L'aide personnalisée a été remplacée cette année par des Ateliers Pédagogiques Complémentaires. Les enseignantes ont décidé d'utiliser ce temps pour faire en sorte que tous les élèves puissent se familiariser avec les outils informatiques de l'école. Chacun leur tour, ils pourront avoir 5 à 6 séances de manipulation dans l'année.
L'équipe enseignant présentent à tous les habitants de Saint Barthélémy ses meilleurs vœux et remercie toutes les personnes qui aident l'école à réaliser ses projets et œuvrent à la réussite de tous les enfants.

L'équipe enseignante.

Ecole "Notre-Dame-de-Joie"

Dans la continuité...

L'année scolaire 2012-2013 a été assez bonne à l'école Notre Dame de joie.
Nous avons pu conserver le demi-poste supplémentaire afin de soulager la classe des plus jeunes. Nous avons ainsi accueilli dans notre équipe pédagogique, Caroline Jouanno, tous les matins. Et nous la remercions pour ce temps passé avec nous.
L'année 2013/2014 verra malheureusement, la suppression de ce demi-poste en raison de la baisse des effectifs.
Chaque année, les enfants vivent un certain nombre d'événements, d'activités dans les classes : la musique, avec Fabien (au 1er trimestre pour 2013/2014) avec le show musical début décembre, le carnaval en février, la rencontre sportive en réseau en mai, la piscine au 3ème trimestre, la bibliothèque et les activités sportives avec l'aide de David et de certains parents bénévoles, tout au long de l'année scolaire.
En juin 2012, nous nous sommes tous rendus à Bréal/Monfort, près de Rennes afin de pratiquer diverses activités autour du poney, des abeilles, de la marre, de la forêt, et le comte. Que de très bonnes expériences !
Cette année scolaire nous travaillerons les couleurs, notre thème pour différentes activités pédagogiques, pour petits et grands, ainsi que pour nos diverses sorties. Nous espérons pouvoir embellir notre école en lui ajoutant des couleurs. Je tiens particulièrement à remercier toute l'équipe de parents entourant l'Ogec, pour tout ce qu'ils font afin de rendre possible nos projets. Merci pour votre bonne volonté à tous et votre bonne humeur !
Toute l'équipe pédagogique se joint à moi, pour vous souhaiter une bonne année 2014 à l'Ecole Notre Dame de Joie. Que cette nouvelle année vous comble de réussite, ainsi que des meilleurs choses !

La Directrice, Melle Le Floch, et son équipe

Ogec : un bureau renouvelé

"Notre action nous engage, notre passion se partage"
Le bureau de l'OGEC a été renouvelé en début d'année scolaire et les membres n'ont pas changé.
C'est une équipe de bénévoles soudée qui conçoit et mène, avec toute la rigueur nécessaire des projets de rénovation pour répondre matériellement aux besoins des enfants. Mais l'OGEC s'attache aussi à garantir la meilleure gestion économique, sociale et immobilière de l'établissement. Ce groupe d'hommes et femmes est soutenu et épaulé par un bon nombre de parents bénévoles que ce soit pour les journées travaux, repas et autres animations.
Ces manifestations, si elles témoignent du dynamisme de l'école n'en demeurent pas moins essentielles au fonctionnement de l'école. Sans elles bon nombre de projets ne verraient pas le jour. J'en profite pour remercier toutes les personnes fidèles à nos repas, qui font que les salles sont remplies et qui sont aussi des acteurs de la réussite des manifestations. Si ce n'est pas souvent dit, à présent c'est écrit. Nous avançons avec assurance, pas à pas et avons commencé l'année scolaire par des petits travaux de réfections (bâtiment annexe et classes), peinture du mur d'entrée (suite au changement du portail) et installation d'ordinateurs dans les classes, outils de travail qui répondent au temps présent.
Tous les jours le sourire des enfants, leur réussite, leur respect des valeurs morales développées dans l'école, l'implication de l'encadrement, nous procurent tout simplement ce plaisir qui nous incite à nous engager davantage.
L'école Notre Dame de Joie est ouverte à tous. Alors si vous pensez que la richesse c'est la diversité, que vivre ensemble c'est agir ensemble, poussez nos portes et venez découvrir cette école en mouvement !
Recevez de la part de tous les membres du bureau nos meilleurs vœux pour 2014 !

Sandrine GIRON, Présidente de l'OGEC

Téléthon

1511,26 euros de bénéfice

Depuis 1998, la commune participe à cette grande manifestation nationale qu'est le Téléthon. L'édition 2013 a eu lieu le samedi 07 décembre.
Au Bourg et à Kermorduel: Vente de : «150 Boules de pain, Brioches, 45kg de Pâté de Chevreuil et de 450 Bouillie de Millet». Le pâté de Chevreuil offert par les chasseurs a été confectionné par Bernard Robic et cuit à la boulangerie Le Gourrierec. La «Bouillie de Millet» a été réalisée par Odette Nicol. Le pain et les brioches ont été cuits au feu de bois dans le four de Didier Le Merlus et à la boulangerie.
A Kermorduel, une buvette, tenue par le club du 3ème âge et par les élus, a reçu de nombreux visiteurs.
Au bourg : Nicole Picaut et le Club des Amis ont organisé le défi/jeu « L'étoile du Bonheur ». Des tickets étaient en vente afin d'estimer le nombre d'étoiles utiles à assembler pour faire le tour de l'église.
Don : Comité des fêtes 100 euros et Club des Amis 87 euros.
Bénéfice 1 511.26 euros.

Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont œuvré tout au long de cette journée du Téléthon.
www.afm-telethon.fr.

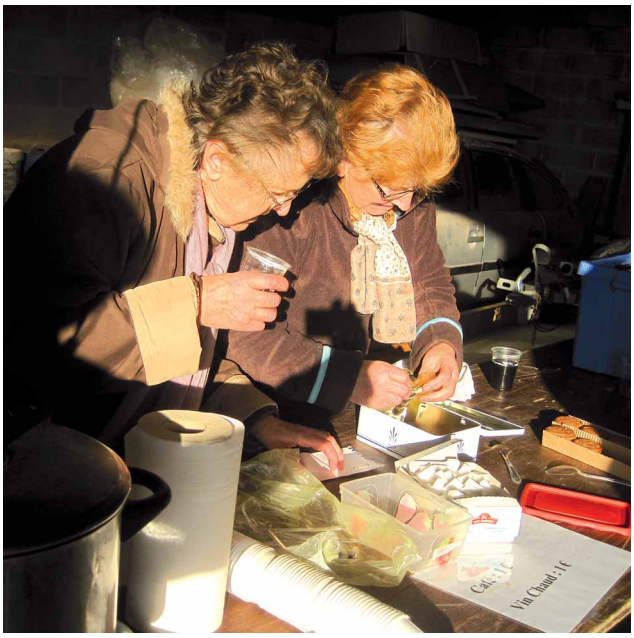

Banque alimentaire

1600 tonnes de denrées alimentaires

L'action de la Banque Alimentaire a permis la distribution de 1600 tonnes de denrées alimentaires représentant 8000 repas par jour. L'aide alimentaire doit être un outil d'insertion sociale car l'alimentation est un formidable vecteur de socialisation dans la lutte au quotidien contre la pauvreté et l'exclusion.
La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les 29 et 30 novembre derniers dans les principaux supermarchés de Baud. Cette année ces deux journées de mobilisation ont permis de récolter environ 4 tonnes de nourriture. Mais la collecte locale ne suffit pas, le reste est complété par Vannes. Aujourd'hui ce sont 167 personnes du canton qui font appel à l'association (93 adultes et 74 enfants). La distribution est effectuée par des bénévoles, le mardi et le vendredi après-midi à Baud, aux personnes désignées par les CCAS.
Les dossiers des personnes qui peuvent prétendre à cette aide sont à constituer en Mairie (composition de la famille, justificatifs de revenus et de charges…).
Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

Basket Bro Baod

Près de 150 licenciés cette saison

L'association Basket Bro Baod compte près de 150 licenciés pour cette saison 2013/14. Les effectifs sont équivalents à ceux de la saison dernière. Le club a regroupé les clubs de St Barthélémy, Baud et Pluméliau il y a déjà une dizaine d'années. Nous sommes le seul club représentant le canton de Baud.

Cette saison, le Basket Bro Baod à engagé 12 équipes en compétition : 10 équipes mini-basket et jeunes et 2 équipes seniors. La majorité de ces équipes sont entraînées par la salariée du club, Audrey Jacques et sont encadrés bénévolement les week-ends. Les U9 féminines sont suivies par Nolwen Peresse, les U9 masculins par Franck Olivier, les U11 féminines par David Le Gallo, les U11 masculins par Laurent Hamon, Fabien Deloye et Jordan Allano, les U13 féminines par Anne Lebel, les U13 masculins par Elodie Lorand, Kévin Le Loire et Benjamin Alezina et les U15 féminines par Audrey Jacques. François Le Bellour entraîne et coache les U15 masculins. Enfin les équipes seniors sont suivis par Laurent Hamon et Audrey Jacques en féminines et Michèle Robic pour les masculins.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison. Les entraînements se déroulent au sein du complexe sportif du Scaouët.

Composition du bureau : Le Loire Kévin (président), Le Loire Gérard (vice-président), Hamon Laurent (trésorier), Alezina Benjamin (secrétaire séniors) et Le Gallo David (secrétaire jeunes).

Renseignements : Audrey Jacques : 06/84/51/00/28. Sur notre site internet : www.basketbrobaod.fr ou par mail : bbbaod@gmail.com .

AS Football

Un loto en préparation en juillet

Après une année réussie en D4, l'AS Saint Barthélémy a retrouvé pour la saison 2013/2014 la D3.

Toujours sous la direction de Julien Bouttier nous avons engagé une seule équipe senior. C'est donc avec un effectif réduit (17 joueurs) mais impliqué et solidaire que nous avons bien entamé la nouvelle saison.

En ce qui concerne les animations, nous sommes particulièrement satisfaits de l'affluence des sympathisants lors de la dernière fête de Saint Fiacre, (nous n'avons malheureusement pas pu servir tout le monde). Ce succès a été rendu possible grâce aux bénévoles et aux supporters venus donner de leur temps et profiter d'un bon repas. Pour ce qui est de nos projets, nous travaillons, entre autre, à l'organisation d'un loto qui aura lieu le 12 juillet 2014.

En parlant d'avenir, un petit mot sur nos jeunes pousses. Toujours en attente avec Guénin Sport pour l'école de foot et membre de groupement de jeunes de l'Evel (avec Guénin et Pluméliau) pour les plus grands, nos effectifs sont toujours minces. Seulement 6 joueurs évoluent dans les différentes catégories de jeunes sous une licence à l'AS Saint Barthélémy. Il est possible de devenir licencié (joueur ou encadrant) du club toute l'année. Alors si des jeunes ou moins jeunes sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à nous joindre au 06.89.96.64.71.

Le club vous souhaite une bonne année 2014.

Accueil de loisirs

Le mercredi après-midi pour les ados

Cet été, aucun grand événement international n'ayant eu lieu, les animateurs n'ont pas eu de véritable fil conducteur. Cela n'a pas empêché de concocter un programme riche et varié. Des activités sportives, manuelles et de pleine nature ont été proposées pour les animations tout au long des vacances. Ainsi, les enfants ont préparé avec Nicolas et Marie de Pat'à Pizz une pizza qu'ils ont ensuite mangée chez eux. Ils ont créé leur propre tee-shirt avec des crayons feutres pour tissus. Les célèbres émissions « Fort Boyard » et « Master Chef » se sont invitées à Saint-Barthélémy ainsi que l'épreuve sportive de l'été : l'incontournable « Tour de France ». Il ne faut pas oublier les immanquables sorties comme la Récré des 3 Curés, les journées à la plage, la journée « sports nautiques » à Ploërmel et la visite du zoo de Pont-Scorff. Les ados ont eu le droit à leurs sorties plutôt nocturnes d'ailleurs : le Mc Do cinéma, le flunch-bord de mer à Port-Louis et son marché, ou encore le bowling et la patinoire. Bref, pas le temps de s'ennuyer pendant les vacances. Pour se remémorer les bons moments passés à l'ALSH au cours de l'été 2013, les animateurs ont invité enfants et parents à une fête de clôture avec projection d'un diaporama de photos et du film réalisé avec Julien Bouttier pendant l'été 2012, le P'tit Nicolas. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié préparé par les enfants lors de la dernière journée d'activité.

Pour la saison 2013/2014, l'accueil de loisirs a commencé pendant les vacances de la Toussaint avec au programme des activités manuelles telles que le paper toy ou la cuisine. Les sorties de la saison dernière ont eu un tel succès qu'elles ont été reconduites cette année avec le même engouement c'est-à-dire la sortie à Loudéac avec piscine, Mc Do et parc Aquarev ainsi que celle de Pontivy avec au menu «Happy Park» et bowling. Enfin la soirée Mc Do-cinéma a attiré beaucoup de jeunes. Le loto d'Halloween a fait le plein. Un merci au club de l'amitié qui nous prête le boulier et les cartes.

A partir de Janvier 2014, la municipalité souhaite proposer l'ouverture de la salle des sports aux jeunes âgés de 11 à 16 ans. Des activités s'y dérouleraient sous la conduite de David Le Gallo. Celles-ci auraient lieu le mercredi après-midi de 13h45 à 16h15. Le nombre de places serait limité à 12. Une feuille d'inscription a été distribuée aux familles courant décembre. Toutes les modalités y sont expliquées.

Centre culturel

En 2013, les activités du Centre Culturel se sont poursuivies avec la délocalisation de la garderie et les interventions auprès du RIPAM. L'animation autour de la lecture a été mise en sommeil en raison d'une faible participation des enfants et des familles. Pour l'année 2014, l'animateur et la municipalité ont souhaité relancer cette animation en essayant d'établir un programme d'animations de janvier à juin 2014.

19 février 2014 : La balade de l'escargot - 3 – 10 ans - Tapis de lecture

19 mars 2014 : Kamishibaï - 3 – 10 ans - Théâtre en bois

16 avril 2014 : Je t'invite dans ma maison - 3 – 10 ans - Tapis de lecture

Du 26 mai au 7 juin : Facebook - Ados - Parents - Exposition - débat - Jeux

4 juin 2014 : Le grand retour de Mr POUCE - 3 – 10 ans - Tapis de lecture

Les animations de lecture auront lieu le mercredi matin, une fois par mois à la salle polyvalente. Toutes les informations complémentaires seront communiquées par voie de presse et par prospectus distribuées dans les écoles de la commune.

Pour l'année 2014, le conseil municipal a décidé de la gratuité de l'inscription afin de permettre l'accès à la culture et à la lecture à tous les habitants de la commune.

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi - 16h00 – 18h30 ; Mardi - 16h00 – 18h30 ; Mercredi - 9h00 – 12h00 et 16h00 – 18h30 ; Vendredi - 17h00 – 18h30 ; Samedi - 10h30 – 12h00

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014 et espérons vous voir, chers abonnés et nouveaux lecteurs, très nombreux. Vous serez les bienvenus.

Centre Culturel : 02-97-27-14-65

bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr..

11 novembre - Repas des Aînés

Commémoration et repas du CCAS

11 Novembre

Cette commémoration du centenaire de 14-18 a été un moment de rassemblement dans l'expression du devoir de mémoire qui a réuni, cette année, sous la pluie, un bon nombre de personnesautour du Monument aux Morts.

Monsieur Le Maire, Noël Maho, a lu le message officiel du ministre des anciens combattants. Monsieur L'Abbé Le Strat, représentant du Recteur et le Conseil Municipal Enfants ont rendu hommage aux victimes de guerre ... Les enfants ont chanté la « Marseillaise ». Un recueillement collectif a suivi les allocutions et le chant.

Les personnes présentes ont été conviées au vin d'honneur offert par la municipalité.

Malgré une météo difficile, les « plus de 70 ans » (95 personnes sur 226) ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et du CCAS et se sont retrouvés à la salle polyvalente.

Monsieur Jean-Paul Bertho, Président de Baud Communauté et du CIAS y participait également.. Tous ont savouré l'excellent déjeuner préparé par « Les Traiteurs du Loch » de Grand-Champ.

CCAS

A l'occasion de ce rassemblement, trois doyens ont été honorés par Monsieur Le Maire et La Municipalité :

Louis Le Calvé du bourg/Route de Baud né le 11/01/1926

Germaine Nicolo de Kergevaise née le 17/04/1925

Léonie Le Rebeller de Kerdonerh née le 28/01/1926

Un bouquet de fleurs et un coffret dégustation leur ont été offerts par le CCAS.

Les chansons, histoires et danses de circonstance, accompagnées au son de l'accordéon, ont égayé nos aînés en fête.

Rappel des services existants pour venir en aide aux personnes âgées ou en difficulté : Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et le portage de repas à domicile.

Renseignements en Mairie ou auprès de Odile Le Pabic, Vice Présidente du CCAS au 02.97.27.10.88

UNC-AFN

Cette année la section était présente au congrès national à Cherbourg, au congrès départemental à Vannes, à une commémoration à Pontivy. Au cours de notre sortie annuelle nous avons visité le musée OCEANOPOLIS de Brest.

Le 8 mai, à l'issue de la cérémonie au monument aux Morts, a eu lieu le banquet à la Salle Polyvalente avec nos camarades de Baud, en présence des maires des deux communes.

La section compte actuellement 32 membres.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Club des Amis

Jeunes retraité(e)s : rejoignez-nous...

Récapitulatif Activités 2013 :
Jeudi 17 janvier : Galette des Rois
Dimanche 20 janvier : Bal à Papa (moyen)
Vendredi 15 mars : Repas à Camors
Dimanche 17 mars : Bal à Papa
Jeudi 28 mars : repas du Club
Jeudi 23 mai : sortie à Loctudy (Manoir de Kerazan, seul château du Finistère qui peut être visité. Ses collections d'art, sa décoration et son mobilier sont d'origine. Déjeuner au Restaurant du Château du Dourdy près de Loctudy. Après-midi, visite de l'Eglise romane de Loctudy puis descente sur le port pour assister au débarquement du produit de la pêche des chalutiers (poissons et langoustines). Puis dégustation de différentes spécialités : parfums de beurre de baratte, de gâteaux à la Biscuiterie de Pont l'Abbé et du véritable Kouign Amman.
Jeudi 20 juin : Repas Loto à Bonvallon
Dimanche 22 septembre : Bal à Papa (faible participation)
Mardi 1er octobre : Escale iodée au Manoir de Kerallic (Visite Château de Rosanbo, propriété d'une même famille depuis 600 ans, l'un des plus vastes et plus riches domaines de Bretagne). Déjeuner au « Manoir de Kerillis » perché sur la corniche avec panorama sur la baie et son immense plage. Après-midi, visite guidée de la Côte de Granit Rose (Perros-Guirec, Ploumanac'h, Trégastel, Trébeurden).
Jeudi 17 octobre : Repas du Club
Vendredi 22 novembre : Matinée humoristique à Ruffiac, suivie d'un repas à la Salle des Fêtes de Malestroit.
Nous vieillissons, pour assurer l'avenir du Club, jeunes retraité(e)s, rejoignez-nous.

Le Club des Amis vous souhaite à toutes et à tous une Bonne Année et Meilleurs Vœux pour 2014.

Personnel communal

Repas de fin d'année

Cette année, le 13 décembre dernier, Delphine Caro a concocté le traditionnel repas de fin d'année, regroupant le Conseil Municipal, le CCAS et le personnel municipal a eu lieu le 13 décembre dernier. Ce fut l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée. La soirée s'est prolongée dans une excellente ambiance festive.

CCAS

Distribution de colis

Les Colis de Noël des personnes âgées ont été préparés par les membres du CCAS. Les enfants du Conseil Municipal ont participé à la confection des cartes de vœux qui ont été jointes aux colis La distribution à domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital a été effectuée par un membre du CCAS ou du Conseil Municipal accompagnés d'enfant(s) du Conseil Municipal Enfants. Une délégation du Conseil Municipal et du CCAS ont rendu visite aux personnes admises dans un établissement de santé.

Cie Bella Travée et Dro Lig

Fantastique chasse aux œufs

Le 31 mars, dans tout le Bourg et jusqu'à l'étang, plus de 350 personnes grands et petits ont pu participer à la première Fantastique Chasse aux œufs théâtralisée organisée par les Cie Bella Travée et Dro Lig.
Cette manifestation était encadrée par une dizaine de comédiens et musiciens grimés en Croquemitaine, Fée Clochette, Cap' tain Crochet, Elficologue, Lutine, Faune, Homme Chat, Ostara, Lapins de Pâques et Laroguintions, créatures aquatiques sorties tout droit de l'imaginaire des artistes de la Compagnie Dro Lig. Elle avait pour but de faire rêver, le temps d'une journée, les participants. Ceux-ci ont résolu des énigmes, trouvé différents objets et récolté près de 100 kg de chocolats...
Prochaine Chasse aux œufs le jour de Pâques, le dimanche 20 avril 2014.
Soyez prompts à vous inscrire...

Aide aux devoirs

Depuis le 07 novembre dernier et maintenant depuis 6 ans, les enfants du CP au CM2 des écoles «Les Hirondelles» et « Notre Dame de Joie » peuvent bénéficier de ce service tous les jeudis soirs.
Cette année, Christiane Mareaud renforce l'encadrement avec toujours Evelyne Eledu et David Le Gallo.
Les inscriptions restent toujours possibles pour les enfants du CP au CM2 des deux écoles !
Tarif : 1,70 euro/heure, de 16h45 à 17h45
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

Piégeage de ragondins

La 17ème campagne de lutte intensive contre les ragondins s'est déroulée du 22 octobre au 26 novembre. Cette campagne de lutte contre les ragondins permet de limiter les dégâts sur les digues, les rives des étangs et les bords de rivières. Elle est organisée par la Fémodec (Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis de la Culture). De 15 en 2011 et de 46 en 2012, le nombre de ragondins piégés cette année est redescendu à 37. L'équipe des piégeurs bénévoles est composée de Jean Allano, Jean Perron, Emile Perron et Yvon Lavenant, encadrés par David Lavenant, conseiller municipal.
La commune les remercie.
Sur les dix cages déposées par Patrice Emeraud pour la campagne, deux cages sont à disposition de la commune toute l'année.

Classes 2 et 3

C'est avec beaucoup de plaisir que les participants de la classe 2 et 3 se sont retrouvés pour partager un bon repas le 5 octobre 2013

Team Lucie

Sous ce titre, se cache une écurie de « Camion Cross » de compétition. Team Lucie possède deux camions cross dont un Renault mildium en catégorie standard et un Ivéco en catégorie léger.
Les deux camions participent au championnat de France qui se déroule sur 8 courses dans l'année : Elne (66), Baud (56), Perrigny/l'Ognon (21), Aydie (64), Lessay (50), Saint Junien (87), Empeaux (31), Portugal.
L'association vous propose pour vos événements la possibilité de faire des baptêmes de camion cross.
Plusieurs manifestations sont au programme dans l'année. Les bénéfices serviront à équiper et acheter du matériel pour les camions.
Pour plus de renseignements contacter le Team Lucie au 06.63.60.25.31

Animation pêche

Dimanche 21 avril, une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont réunis sur les berges cette année détrempées/ensoleillées du plan d'eau de Kergalic à l'occasion de la traditionnelle animation pêche, gratuite, organisée conjointement par la Truite Baudaise et la municipalité. Les truites étaient au rendez-vous. Ce fut l'occasion, pour ces pêcheurs débutant, de réaliser leurs premières captures de poissons, avec le matériel et les conseils de l'AAPPMA...
A cette occasion, un quizz portant sur des questions relatives à la pêche a été proposé aux enfants. Une canne à pêche et divers autres lots ont été offerts aux gagnants.

Cette opération gratuite sera, bien entendu, reconduite en 2014.

Fête de la châtaigne

Encore un vrai succès...

13 octobre : C'est avec un « nouveau Comité des fêtes » que la troisième Fête de la Châtaigne se déroule.
Cette manifestation, a remporté un vif succès. Dès la fin de la matinée, l'école de musique de Baud Communauté a ouvert les festivités. Sur la Place de l'Eglise, le marché a attiré une douzaine d'exposants. Peintures, sculptures et produits du terroir ont attiré la curiosité et l'engouement de plus de 1500 visiteurs.
Les membres du Comité des Fêtes et les bénévoles peuvent être fiers d'eux. En effet, les châtaignes grillées (150kg), les crêpes de blé noir (17kg) et les crêpes de froment (15kg) arrosés de la fameuse « bière à la Châtaigne » ont satisfait les gourmands et gourmets.
Le « Fest Deiz » a lui aussi remporté un franc succès grâce aux chanteurs et musiciens : Hervé Le Sergent , le groupe Compaz , Maël et Lucie, Sylvie et sa collègue et leur groupe de sonneurs et Yolande Kervarrec. Nous les remercions vivement.
En parallèle de cette fête, un concours d'épouvantails ayant pour thème « Les Super Héros » avait débuté le 15 septembre. Les différentes réalisations ont été exposées autour de l'église. Les nombreux votants ont départagés les concourants et ont attribué les prix :
Catégorie Enfants
1er : Mathis et Clara Bellec pour « Spiderman »
2ème : Melwyn Le Stir pour « Super Lapin »
Catégorie Adultes
1er : Gilbert Lemétayer et Quentin Le Saux pour « Spiderman »
2ème : Griffin Team pour « L'Homme Invisible »
3ème : Sterenn Dards club pour « Superman »

Un grand merci aux associations de la commune et à tous les bénévoles sans qui cette magnifique journée n'aurait pu se concrétiser. Merci également aux commerçants pour leur aimable participation. Les lots qu'ils ont offerts ont ravi les lauréats du concours des Epouvantails.
Le but du Comité des Fêtes étant d'animer notre charmante commune, d'autres manifestations sont déjà programmées.
Donc, à très bientôt pour de nouvelles aventures ...

Conseil municipal enfants

Une rando au profit des "Blouses roses"

Pour le conseil municipal enfants, le projet le plus important de l'année 2013 aura été la mise en œuvre d'actions au bénéfice de l'association « Les Blouses Roses » de Pontivy. Ces bénévoles viennent en aide aux enfants hospitalisés ainsi qu'aux personnes âgées résidant en maison de retraite par le biais d'animations diverses.

Après la collecte de jeux et lots au mois de juin, une randonnée pédestre organisée au mois de septembre a permis de recueillir la somme de 340 euros. Celle-ci a été remise aux « Blouses Roses » le 9 novembre par les jeunes élus.

Le 9 octobre, les enfants qui ont pu se libérer de leurs occupations ont partagé un loto avec les résidents du Foyer « Liot » à Pontivy. Petits et grands ont apprécié ce moment de partage et de complicité.

Après leur participation au Monument aux Morts pour la cérémonie du 11 novembre, les enfants ont écrit quelques mots qui ont été glissés dans les colis de noël à l'attention des personnes âgées.

Deux projets restent en place pour 2014 : organiser un carnaval et rendre plus agréable l'abri-bus place de l'Eglise (leur souhait étant d'impliquer les jeunes qui fréquentent cet endroit à lui redonner des couleurs). Rien n'échappe à leur sens de l'observation, surtout les petits travaux d'entretien : peinture défraîchie, matériel cassé, panneaux abîmés… Bref, une année 2013 bien remplie et 2014 qui s'annonce aussi prometteuse. Enfants et adultes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

La pluviométrie par Georges Nédéllec

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Janvier	204,8	72,7	37,6	94,2	182	186,8	75,5	125	73	149,5
Février	28,8	38,4	80,6	171,3	82,3	68	182	109,5	20,5	67,5
Mars	72,4	55,7	164	106,2	116,8	53,5	87	19,7	38,5	135,5
Avril	88,8	83,4	48	56,4	79,3	86,7	21,7	10,5	195,5	110
Mai	43,7	52,2	71,4	95,5	95,1	64,4	55,3	52,2	71,5	90
Juin	29,4	27,1	11	143,6	34,8	52	34	80,7	141,7	98
Juillet	114,7	57,1	28	83,2	66,8	77,8	40,3	58	70	93
Août	143,9	31,8	53,9	81	80	53,5	60,5	107,2	117	12
Septembre	26,9	42	62,7	20	99,4	30,2	81	49,5	67	45
Octobre	194,7	131,3	183	18,5	94,4	110,7	250,5	67,5	186,5	151,5
Novembre	25,9	110,2	117,7	83	105,2	294,3	253,8	70	154,5	126
Décembre	44,5	91,2	227,6	83,1	68,4	155	96,5	249,2	270,5	225,8
Total (mm)	1018,5	793,1	1085,5	952,9	1104,5	1232,9	1238,1	999	1406,2	1303,8

Club des Fléchettes

Rendez-vous le 12 avril...

Voilà maintenant 23 ans que le club de « fléchettes traditionnelles » existe.
Nous évoluons cette saison en troisième division pour notre équipe 1 et en quatrième division pour notre équipe 2.
Nous enregistrons l'arrivée de quatre nouveaux joueurs pour cette saison, ce qui porte à 17 le nombre de licenciés.
Nous organiserons les masters individuel cette année encore. Cette compétition qui réunit les meilleurs joueurs de chaque division du Morbihan se déroulera le samedi 12 avril à la salle polyvalente.
Toutes les personnes intéressées par la pratique des fléchettes peuvent passer au pub « Sternn Roz » le jeudi soir de 18h30 à 20h00 horaire des entraînements, pour plus de renseignements ou sur www.cmf56.com et www.ffdarts.com
Le club vous souhaite une bonne et heureuse année 2014

Calendrier des fêtes

11 Janvier	Municipalité	Soirée des Vœux
19 Janvier	Club des Anciens	Bal
2 Février	OGEC	Langue de Bœuf
15 Février	Amicale Laïque	Repas sur place ou à emporter
22 février	Conseil Municipal Enfants	Carnaval
9 mars	Chasseurs	Repas
16 Mars	Club des Anciens	Bal
5 Avril	OGEC	Couscous à emporter
12 Avril	Steren Dards Club & le Comité des Fléchettes du Morbihan - Les masters individuel	
20 Avril	Cie Bella Travée & Dro Lig	Chasse aux Oeufs
8 Mai	Anciens d'AFN	Repas
18 Mai	Comité des fêtes	Repas animé à l'étang de Kergallic
14 Juin	Amicale Laïque	Kermesse
15 Juin	AS St-Barth Foot	Fête de Kergallic (Concours de boules + Repas)
28 Juin	OGEC	Soirée Crêpes
12 Juillet	AS St-Barth Foot	Loto
31 Aout	AS St-Barth Foot	Fête de Saint Fiacre (Repas)
28 Septembre	Club des Anciens	Bal
12 Octobre	Comité des Fêtes	Fête de la Châtaigne
11 Novembre	CCAS/ Municipalité	Repas
6 Décembre	Inter-Associations	Téléthon

L'état-civil 2013

NAISSANCES

Loësa ALLAIN, 24 janvier, 4 Rue des Mésanges
Léo CARTERON, 7 mars, 24 St-Adrien
Haylie DAGORN, 27 mars, 12 Cité des Bleuets
Malo GODERE, 14 avril, Kerledorze
Mïel GARANS, 17 avril, Kerven
Romane FERLAY - ROBERT, 21 juin, 7 Rue du Stade
Charlize LE GOUELLEC, 13 août, 8 Rue de Kergallic
Elise MICHEL, 20 août, Kérhel
Rosie HOARAU, 26 septembre, Kernestic
Louise TAMIC, 15 octobre, 3 Rue de Libihan

MARIAGES

Nicolas LE GAL et Hélène MICHEL, 7 juin, 4 Rue des Peupliers
Landry GOHIN et Doris CATHERINE, 18 mai, St-Adrien
Sébastien LE PAIH et Hélène GUILLEMO, 27 juillet, 10 Lot de la Suchetterie
David LE GALLO et Estelle VALY, 7 septembre, 15 Rue de la Gare
Gwénaël CARO et Delphine VISDELOUP, 21 septembre, Penpoul

DÉCÈS

Eugène ANNIC, 10 janvier, 26 Rue de la Mairie
Céline AVIGNON née LAVENANT, 15 janvier, Rue du Stade
Antoine PRAT, 31 janvier, St-Fiacre
Marie GUIGUENO née LE DOUGET, 2 février, 26 Rue de la Poste
Marie RICHARD née LE GOUELLEC, 10 février, Talnay
Christian LE SAUX, 22 février, 2 Rue de la Mairie
Joachim PICAUD, 15 mars, Kernestic
Alphonse PRAT, 27 mars, Kerluherne
Thérèse FERRE née LAVENANT, 7 avril, Govéro
Marie-Madeleine PRAT née LE SERGENT, 7 juin, St-Fiacre
Cécile LE GAL née LE GAL, 10 juin, 12 Route de Baud
Marie-Thérèse CONANEC née KERVARREC, 10 juillet, 9 Rue de la Gare
Marie JAN née PICARD, 12 août, Kergouave
Anaïse LE GAL , 6 septembre, Saint-Thuriau
Germaine CALVE née LE REZOLLIER, 8 septembre, 15 Route de Baud
Odette TALPAIN née KERGUEN, 16 septembre, 10 Route de Baud
Jean Claude LE GALLO, 22 octobre, Kernars
Henriette HENRIO née KERGUEN, 25 novembre, 12 Rue de la Résistance
Sidonie LE THUAUT née LE GOLVAN, 22 décembre, Kercadio

Vallée du Blavet - "Breizh Bocage"

Programme: Lutter contre le ruissellement et l'érosion pour reconquérir la qualité de l'eau
Le programme Breizh Bocage, porté par le Syndicat de la Vallée du Blavet (SVB), est lancé depuis 2008 sur le bassin versant de l'Ével. Les travaux ont commencé cette année sur la commune de Saint-Barthélemy.
Ce programme, vise à restaurer le maillage bocager, a pour objectif principal la reconquête de la qualité de l'eau en limitant, surtout les phénomènes de ruissellement et d'érosion (coulées de boues).
Le diagnostic de l'existant, réalisé en 2009 par la Chambre d'Agriculture du Morbihan, a permis de constater que la densité bocagère sur la commune est trop faible pour que le bocage puisse jouer un quelconque rôle de préservation de la ressource en eau. Elle a été estimée à 15 mètres linéaires de bocage par hectare cultivé (ml/ha SAU), contre 65 ml/ha SAU dans le Morbihan et 35 ml/ha SAU pour le bassin versant de l'Ével. De plus, 65% de sa surface agricole sont en zone prioritaire : pente supérieure à 3% et à moins de 200m d'un cours d'eau (donc sujette aux ruissellements, voire à l'érosion)
C'est pourquoi le SVB a fait le choix de s'orienter vers un vaste programme de reconstitution du maillage bocager en y associant les communes et les agriculteurs en particulier.
Le SVB a également fait le choix de couvrir 100% des dépenses de restauration du bocage, aidé par l'Europe, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau. Ce dispositif est donc une opportunité pour chacun de s'engager. Il permettra, en outre, de préserver la qualité des sols et le potentiel agronomique des parcelles. Tous les agriculteurs de la commune ont été informés. Ce dispositif est aussi accessible aux particuliers dans la mesure où le projet aura un impact sur la ressource en eau ou la qualité du paysage.
Il est toujours possible d'intégrer le volet 3C. Pour tout renseignement, merci de contacter :
Caroline Caillard, Syndicat de la Vallée du Blavet – 02.97.51.16.95

RIPAM

Beaucoup d'animations prévues

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles des communes de Baud, Bieuzy, Guénin, Melrand, Pluméliau et Saint Barthélémy.

En 20 ans, les Relais sont devenus des structures de référence pour l'accueil d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle, tant pour les parents que pour les professionnelles. L'existence et les missions des Relais ont été reconnues et codifiées par la loi.
Leurs missions se consolident tout en évoluant. Et, en lien avec les élus, les Relais s'attachent à développer une offre d'accueil de qualité des jeunes enfants sur les territoires.

Sur le secteur, le Relais « âgé » de 8 ans, s'efforce de contribuer à la professionnalisation et de valoriser le métier d'assistante maternelle en passant par diverses actions :
L'organisation de matinées d'éveil, qui ont regroupé 57 assistantes maternelles en 2013. Ce sont des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis et elles représentent, pour les assistantes maternelles, un support pour leurs pratiques professionnelles.
La mise en place de formations continues pour les assistantes maternelles : «aménagement de l'espace», «signes avec bébés», «accompagnement à la séparation», «relation favorisée avec les enfants et leur famille»

Le Relais constitue un lieu d'échange et de rencontre ouvert aux parents et aux assistantes maternelles. Des temps communs ont été proposés en 2013 :
- des réunions conférences : «le régime d'imposition», «le doudou et la tétine», «le début des petits : le rôle de l'assistante maternelle» ;
- des spectacles : «Félix et Croquette» en partenariat avec l'association Ribambelle.

Le Relais propose également des temps pour les parents, le samedi matin : comme le développement psychomoteur en octobre, en présence d'une psychomotricienne.

Et bien sûr, l'information tant en direction des parents que des professionnelles de l'accueil individuel. Cette information porte sur les modes d'accueil existant sur le territoire, les conditions d'accès au métier. Elle délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente en cas de questions spécifiques.

Les projets en 2014 :
- une formation pour les assistantes maternelles «s'initier à l'informatique et à internet» en janvier, dans le cadre de leur formation continue
- une réunion conférence est prévue le mardi 21 janvier : «comment devenir parent ? en se faisant confiance» animée par Lénaïg Kleinbauer, à Baud ;
- un spectacle en partenariat avec l'association Ribambelle le samedi 1er février, à Baud ;
- une matinée pour les massages des bébés prévue le samedi 22 février.

Pour être tenus informés des différentes manifestations, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail ou vous rendre sur le site de votre commune.

Contact : 4 rue de Botkermarrec – 56150 BAUD Tél : 02.97.51.02.19 / 06.76.59.63.54 ripam@mairie-baud.fr

OPAH

Le programme OPAH est exceptionnellement prolongé d'une année, il est possible de bénéficier de subventions pour :
L'amélioration de la performance énergétique des logements
La réhabilitation de l'assainissement non collectif
L'adaptation au handicap ou au vieillissement
L'amélioration de locatif privé

Avec les aides de:
L'Agence Nationale de l'Habitat
Le programme « Habiter Mieux » ou « Eco-Rénov »
Le Conseil Général & les caisses de retraite
Depuis juin 2013, hausse des plafonds de ressources :
60 % des ménages peuvent bénéficier d'aides financières.
En plus, vous pourrez peut–être bénéficier du crédit d'impôt, de la TVA réduite, de l'éco PTZ.

Les conditions de base :
Logement de plus de 15 ans
Plafonds de ressources
Gain énergétique minimum ou projet global d'adaptation ou réhabilitation d'ANC

Des questions ?
Le PACT HD 56 vous conseille et vous accompagne pour toutes vos démarches :
Visite à domicile pour effectuer un diagnostic technique et thermique de votre habitation, étude financière, demandes et versement des subventions. (Intervention gratuite)
Pour tous renseignements, permanences :
Dans les locaux de Baud Communauté, le 1er et 3ème Mardi du mois de 10 h à 12 h
A la Mairie de Pluméliau, le 1er Mardi du mois de 14 h à 15 h

Dimanches 23 et 30 mars 2014

Le mode de scrutin change dans notre commune.
Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.
Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter, en plus de la carte d'électeur, une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Les pièces valant justificatif d'identité pour les électeurs lors du vote (arrêté en date du 12 décembre 2013) sont :
1) Carte nationale d'identité ; 2) Passeport ; 3) Carte vitale avec photographie ; 4) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; 5) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; 6) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ; 7) Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ; 8) Permis de conduire.

Voter par procuration :
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.
La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

A retenir :
- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Élection des conseillers communautaires
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Carte Nationale d'Identité
Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures.
Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Eaux usées

Eaux usées, eaux pluviales, êtes-vous bien branché ?

Le raccordement, une obligation.
Tout immeuble ou maison situé dans une zone d'assainissement collectif, doit être raccordé au réseau public d'assainissement collectif dans les deux ans qui suivent la mise en service du réseau (article L1331-1 du Code de la santé publique). En effet, le non raccordement dans ce délai constitue une infraction. La commune peut infliger au propriétaire des sanctions pécuniaires. Il est important de veiller à ce que le raccordement soit conforme.
La séparation des eaux usées et eaux pluviales, un principe.
La collecte des eaux pluviales doit être distincte de celle des eaux usées. Le raccordement se fait via une boîte de branchement, pourvue d'un regard, et située sur le domaine public mais au plus près de la limite de propriété. Les travaux de raccordement jusqu'à la boîte de branchement sont à la charge du propriétaire. Une attention particulière lors de la réalisation des travaux est nécessaire, pour veiller à l'étanchéité et au bon raccordement. Ainsi, il est interdit de rejeter :
- les eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales,
- les eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées. En effet, les conséquences des débordements des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration peuvent être néfastes pour les activités économiques et l'environnement,
- directement dans le milieu naturel, ce qui peut provoquer une pollution des cours d'eau.
N.B. : plus d'informations sur
www.charte-assainissement56.org.

Monoxyde de carbone

Les bons gestes de prévention

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Dans les lieux de cultes, 6 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été recensés en 2011, qui ont concerné 148 personnes et occasionné 22 hospitalisations. Les intoxications dans les lieux de culte sont le résultat d'un problème de combustion dans les appareils de chauffage, dû à un manque d'oxygène au niveau du foyer de l'appareil, quelle que soit la source d'énergie utilisée : bois, gaz, charbon, essence ou éthanol.

Ce problème de combustion survient lorsque les appareils de chauffage sont mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée (trop longtemps par exemple, notamment lors du pré-chauffage de la salle) et lorsque la ventilation du local est insuffisante. Le monoxyde de carbone peut alors s'accumuler en forte concentration dans le lieu de culte et provoquer des intoxications.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

• entretenez les appareils de chauffage ;

• si elles existent, maintenez les ventilations en bon état de fonctionnement ;

• panneaux radiants à combustible gazeux : ne les faites fonctionner qu'en période d'occupation des locaux, le pré-chauffage de la salle est interdit ;

• appareils électriques et appareils à combustion raccordés à un conduit de fumée : le pré-chauffage est permis ;

• il est recommandé de doter une des personnes présentes sur les lieux de la manifestation d'un détecteur portable de monoxyde de carbone.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des locaux et l'utilisation appropriée des chauffages d'appoint.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

• le centre anti-poison relevant de votre région ;

• un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur…) ;

• les Agences Régionales de Santé (ARS) de votre région ;

• le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

Faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le 112 (no d'urgence européen), le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 15 (Samu).

Travaux

Quelques règles d'urbanisme

Une déclaration préalable de travaux est exigée dans les cas suivants :

- Les travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- Les travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation).

Les travaux au-dessus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol nécessitent un permis de construire. Il est toutefois possible de réaliser une extension jusqu'à 40 m² en déposant une déclaration préalable si le projet est situé en zone Urbaine au Plan Local d'Urbanisme et si la surface totale de la construction ne dépasse pas 170 m².

Le bénéficiaire de l'autorisation doit installer sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Une fois les travaux terminés, une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T) doit être déposée en mairie.

L'installation d'un abri de jardin est donc soumise à déclaration à partir du moment où sa surface dépasse 5m². Il est également nécessaire de déposer une déclaration préalable pour la construction d'une clôture et de se conformer au règlement d'urbanisme.

N.B. : Le règlement du Plan Local d'Urbanisme est consultable en ligne sur le site internet de la
Commune : http://www.saint-barthelemy56.net/

Lutte contre les taupes

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de limiter leur population, mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le département, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) propose une formation dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Objectif de la formation : Sur une demi-journée, acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

Contenu : Les moyens de lutte et l'application sur le terrain.

Coût : 20? par personne (règlement le jour de la formation).

Intervenants : Technicien FGDDON et piégeur agréé.

Inscriptions et renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

Amicale du personnel communal

En toute convivialité

L'amicale du personnel communal et CCAS de Saint-Barthélémy s'est réunie le samedi 23 novembre dernier au Restaurant Chinois La Lanterne Rouge à St-Thuriau suivi d'une partie de bowling. Ces sorties permettent aux adhérents de se retrouver en dehors du travail et de passer d'agréables moments de rigolade, d'amitié, de convivialité. L'Amicale se réunira courant janvier pour programmer une sortie au printemps ou après les congés d'été en septembre.
L'Amicale tient à remercier la municipalité qui nous encourage à nous retrouver en dehors du travail.
L'ensemble du personnel présente à toutes et à tous une très Bonne et Heureuse Année 2014

Prévention routière

Voici quelques nouvelles des opérations Prévention & Sécurité routières qui se sont déroulées en décembre dans notre commune.
En association avec le Conseil Général et la Prévention routière, l'association Pondi-Clic a sollicité notre commune pour développer une action d'information auprès du public, catégorie seniors.
Après une réunion d'information le 19 novembre où nous avons eu la joie d'enregistrer une vingtaine d'inscriptions, la première journée fut organisée le 3 décembre. 11 personnes ont participé aux différents ateliers répartis sur une journée entière.
Il s'agissait :
1.de l'atelier théorique orienté sur des questions avec supports papiers et diaporamas.
2.de l'atelier pratique avec supports techniques et de simulation.
3.de l'atelier conduite où chacun des inscrits a piloté un véhicule pendant une demi-heure en compagnie d'un moniteur d'auto-école.
Tout le monde a été enchanté de mettre à jour ses connaissances pratiques et théoriques. Cette journée commencée à 9 heures s'est terminée vers 16h30. Elle a été bénéfique pour tous les participants.
Une deuxième session est prévue le 21 janvier pour le deuxième groupe de 12 personnes dans les mêmes circonstances.
Il est à noter qu'outre la valeur pédagogique de cette action aucune participation financière n'a été demandée à la commune.
Le 9 décembre une action de prévention organisée par la sécurité Routière a eu lieu auprès d'un public beaucoup plus jeune. Il s'agissait de confronter les enfants des deux écoles de St Barthélémy aux dangers de la route et de la rue auxquels ils sont quotidiennement exposés.
Réunis dans la salle polyvalente, les enfants ont pris conscience des dangers qui les menacent quand ils sont à vélo ou quand ils utilisent le car scolaire. L'animation festive et faussement désinvolte organisée par deux clowns a entraîné les enfants à participer activement à cette action.
Deux séances de 40 minutes ont été nécessaires pour que tous les enfants puissent participer. Nous tenons à remercier les directrices des deux écoles et leurs assistantes pour leur encouragement et leur intérêt pour une telle action.
Chaque enfant s'est vu remettre une règle, des crayons et un petit livret. De larges sourires éclairaient le visage de chacun d'eux.

Guy Pruvot, Référent Sécurité Routière

Repères...

Voici un plan de la campagne et du centre pour se repérer au mieux dans votre nouvelle commune.

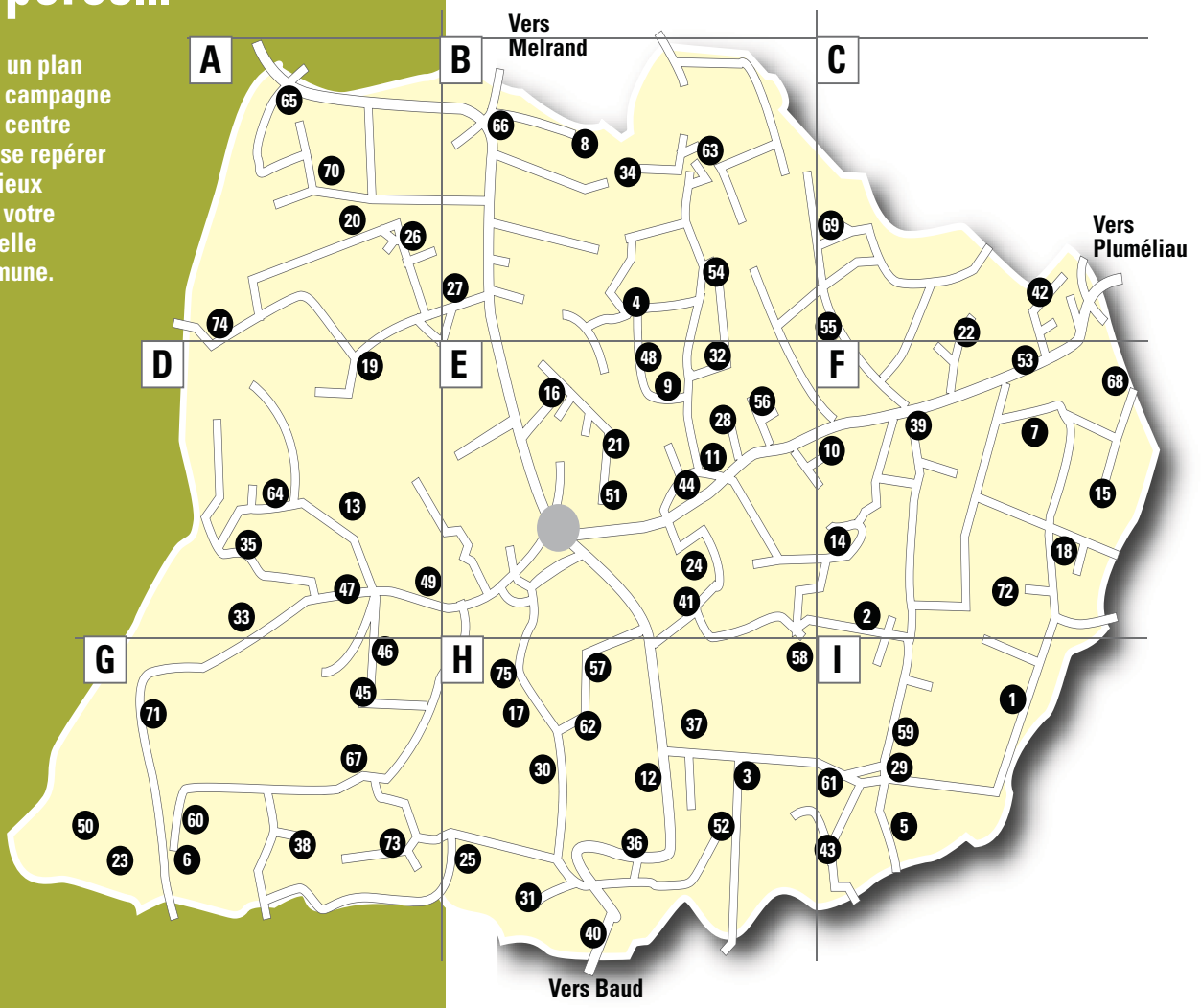

I 1	AVELEHON	F 39	KERNESTIC
F 2	BODEVEN	H 40	KERNICOL
H 3	BODIVO	E 41	KERRU
B 4	BODRAIN	C 42	KERTHUAUT
I 5	BOT-POHIC	I 43	KERVEN
G 6	CLECRAN	E 44	LANN MEZO
F 7	COETOQUER NENEZ	G 45	LANN VIHAN
B 8	COSPORH	G 46	LANN VRAZ
E 9	FELEHAN	D 47	LA VILLENEUVE
F 10	FONTAINE SAINT-JEAN	E 48	LE ROHIC
E 11	GALUAGE	D 49	LE RESTO
H 12	GOHLUDIC	G 50	LE STUM
D 13	GORBOUL	E 51	LIBIHAN
F 14	GOVERO	H 52	LOMELDAN
F 15	GUERDOARIC	F 53	NENEZ
E 16	GUERNIC LE BOURG	B 54	PENDEVED
H 17	GUERNIC SAINT-FIACRE	C 55	PEN MANE
F 18	HENVEN	E 56	PENNERLAY
D 19	KERCADIO	H 57	PENPOUL
A 20	KERDEC	H 58	PEN-PRAD
E 21	KERDONERH	I 59	SABLEN
C 22	KER EVENO	G 60	SAINT-ADRIEN
G 23	KERFOS	I 61	SAINT-CORENTIN
E 24	KERGEVAISE	H 62	SAINT-FIACRE
H 25	KERGONAN	B 63	SAINT-GUEN
A 26	KERGOUAVE	D 64	SAINT-ILY
B 27	KERGOUAVE VIHAN	A 65	SAINT-RIVALAIN GARE
E 28	KERGRAS	B 66	SAINT-THURIAU
I 29	KERGROIX	G 67	SQUIRIO
H 30	KERGUILLOUZO	F 68	STANQUEN
H 31	KERHEL	C 69	TALFOREST
E 32	KERHERO	A 70	TALHOUET KERDEC
D 33	KERHUILIC	G 71	TALHOUET SAINT-ADRIEN
B 34	KERLUHERN	F 72	TALLEN RAUDE
D 35	KERMABERNARS	G 73	TALNAY
H 36	KERMORDUEL	A 74	TREBLAVET
H 37	KERMORDUEL D'EN HAUT	H 75	TREMORIN
G 38	KERNAS		

Le centre

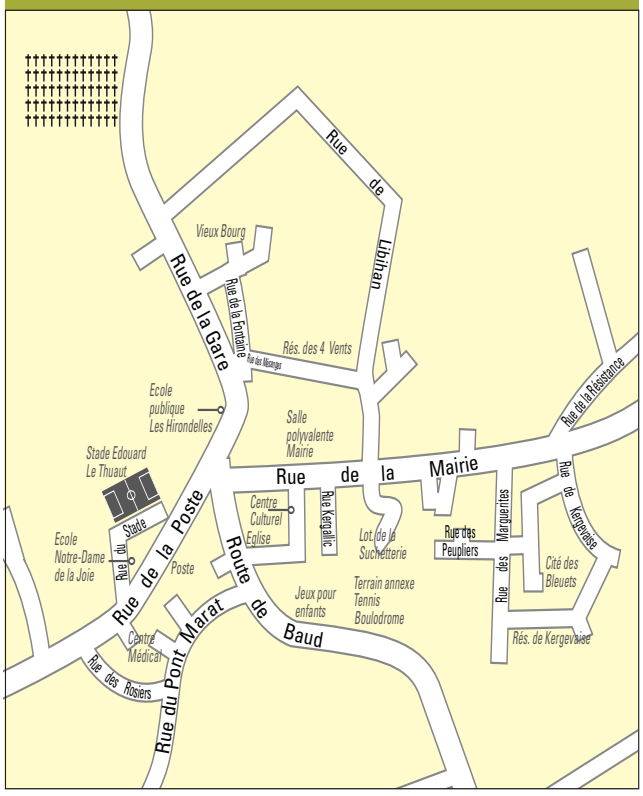

Cérémonie des vœux

Une dernière chargée d'émotion...

Samedi 11 janvier, Noël MAHO et les membres du Conseil Municipal ont accueilli la population de la commune pour la traditionnelle cérémonie des vœux.
Quelques autorités comme Jean-Pierre LE ROCH, député et conseiller régional, Noël LE LOIR, conseiller général et vice-président du conseil général ainsi que Jean-Paul BERTHO, président de Baud communauté ont répondu à l'invitation. Les Maires de Bieuzy, Melrand, Pluméliau et Quistinic étaient également présents.
Noël s'est adressé devant une salle comble pour présenter les travaux réalisés ou en cours de réalisation.
Puis ce fut la partie chargée d'émotion, Noël MAHO a présenté son parcours municipal depuis 1977, date de son entrée dans la vie publique de la commune en tant qu'adjoint, puis élu maire en 1989 jusqu'en 2014. Parcours peu ordinaire : 37 années passées au service de la commune dont 25 en tant que Maire.
Ce qui lui a valu une reconnaissance unanime de la part de Jean-Pierre LE ROCH, Noël LE LOIR et Jean-Paul BERTHO. A cette occasion : la médaille d'honneur départementale et communale d'or pour 37 années de services lui a été remise par Jean-Paul BERTHO, président de Baud Communauté et la médaille de l'assemblée nationale par Jean-Pierre LE ROCH, député.
Nous le remercions pour son action continue et son investissement dans la vie municipale. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse une agréable retraite.
Noël MAHO a remis à Roger JAN, adjoint technique, la médaille d'honneur départementale et communale d'argent pour 20 années de services rendus à la commune au terme de sa vie active et à Anne-Marie GHIRARDINI, secrétaire de mairie (DGS) la médaille d'honneur départementale et communale d'argent pour 20 années de services dans différentes collectivités territoriales dont près de 3 ans à St Barthélemy.

La soirée très conviviale s'est poursuivie par un vin d'honneur.